

Le CHD Vendée recherche des Urgentistes

Le CHD-Vendée rayonne sur l'ensemble du bassin du département (700.000 habitants) situé à 45 min de Nantes (CHU), 1H15 d'Angers (CHU), de Poitiers (CHU) et de la Rochelle. Le CHD est également à 20 mn de la côte et des plages vendéennes. Un département dynamique, à forte activité touristique et ensoleillé !

EN QUELQUES CHIFFRES

3 sites sur la Vendée

La Roche sur Yon
Luçon
Montaigu

4 000 professionnels

1600 lits et places

1 centre de
Recherche Clinique

Toutes spécialités

médicales et chirurgicales*
*sauf Chirurgies cardiaque et
neurologique

110 000 séjours

avec une croissance dynamique de 4%
en moyenne

8 pôles d'activités

351 000 consultations
externes par an

90 400 passages aux
urgences adultes et
pédiatriques

20 400 interventions
chirurgicales



POSTE TEMPS PLEIN OU TEMPS PARTIEL

Médecin urgentiste, vous souhaitez rejoindre une équipe dynamique dans un département reconnu pour sa qualité de vie et son cadre privilégié !

La FMIH 85 (Fédération Médicale Inter Hospitalière) a un poste pour vous. Lieux d'exercice :

- CHD-VENDEE (La Roche sur Yon – Montaigu – Luçon)
- CH Loire Vendée Océan - Challans
- CH Côte de Lumière – Les Sables d'Olonne

➤ PLATEAUX TECHNIQUE - VENDEE

Médecine intensive de Réanimation – USC, 3 USC périphériques, USI cardio et angioplastie H24 à la Roche sur Yon, 1 UNV, télémédecine trombolysse, 1USI gastro, endoscopie, 6 TDM, IRM sur 5 sites, échographie, 3 sites de Pédiatrie, 1 service d'urgences pédiatrique, 1 maternité de type 2B, 3 maternités de type 1, chirurgie orthopédique, viscérale, urologique, ORL, ophtalmologique, vasculaire, Psychiatrie, EFS

➤ LE SERVICE

- Equipe de 90 urgentistes
- 152 530 passages aux Urgences
- SAMU : 281 740 appels entrants à la régulation – 143 850 DRM
- 5715 interventions SMUR
- 6 implantations SMUR (La Roche sur Yon, Luçon, Montaigu, Challans, Fontenay-le-Comte, Les Sables d'Olonne)
- Héli-mur (de Mai à Septembre)
- Formation aux gestes d'urgence CESU
- Laboratoire de simulation

➤ STATUT

- Praticien hospitalier – Praticien contractuel
- CAMU ou DESC et inscription à l'Ordre des médecins en France obligatoires
- Travail en 39h cliniques et jusqu'à 9h non cliniques en semaine (Rémunération TTA réalisé sur la base du volontariat)

Primes possibles :

- Exercice territorial possible, 20% sur un autre site permettant de bénéficier de la prime d'exercice territorial.
- Prime d'engagement de Carrière Hospitalière (PECH)
- TTA sur volontariat

CONTACT ET CANDIDATURE

Dr G. CANCE – Coordinateur Médical de la FMIH :
gilles.cance@ght85.fr

DIRECTION DES AFFAIRES MEDICALES

dam@chd-vendee.fr

Candidature sur le site internet du CHD Vendée